

## VILLE DE LINGOLSHEIM

### EXPOSE SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021 à 18H00

#### Ordre du jour

I.	POINT D'INFORMATION .....	2
1)	Information sur l'évolution de la crise sanitaire .....	2
II.	ADMINISTRATION GENERALE .....	2
1)	Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 30 janvier 2021.....	2
III.	AFFAIRES FINANCIERES .....	2
1)	Projet déposé dans le cadre de la DSIL .....	2
IV.	AFFAIRES DU PERSONNEL .....	2
1)	Adaptation du tableau des effectifs .....	2
a.	Adaptation du tableau des effectifs pour le cadre d'emploi des attachés .....	2
b.	Adaptation du tableau des effectifs pour le cadre d'emploi des techniciens.....	2
2)	Création de postes en accroissement temporaire pour le centre de vaccination .....	3
3)	Création de 3 postes de vacataires pour le Pôle Enfance .....	3
4)	Création d'emplois saisonniers dans le cadre de l'opération «jobs d'été 2021 » .....	3
V.	Enfance .....	3
1)	Création d'une sectorisation scolaire pour le cycle bilingue.....	3
VI.	Divers.....	4

## I. POINT D'INFORMATION

- 1) Information sur l'évolution de la crise sanitaire

## II. ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 30 janvier 2021

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2021.

Point adopté à l'unanimité

## III. AFFAIRES FINANCIERES

- 1) Projet déposé dans le cadre de la DSIL

Des travaux de rafraîchissement par plancher de « géocooling » au sein de la Maison de l'Enfance ont été inscrits au budget primitif 2021.

Le coût prévisionnel HT du projet est estimé à 165 262 euros.

Il est proposé de solliciter l'Etat dans le cadre de la dotation spécifique pour les investissements locaux (DSIL) pour une participation à hauteur de 40% soit un montant de 66 104 euros.

Il est proposé au conseil municipal d'entériner le plan de financement des travaux de rafraîchissement par géocooling au sein de la Maison de l'Enfance, de charger Madame le Maire de solliciter une participation de l'Etat au titre de la DSIL à hauteur de 40% soit un montant de 66 104 euros et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Point adopté à l'unanimité

## IV. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 1) Adaptation du tableau des effectifs

- a. Adaptation du tableau des effectifs pour le cadre d'emploi des attachés

Suite à la nomination de l'ancien DGA au poste de Directeur Général des Services, la Ville remplace le poste laissé vacant. A ce jour, le seul grade vacant pour ce poste est le grade d'attaché hors classe, correspondant à un grade de fin de carrière.

Cette situation limite les possibilités de recrutement aux seuls fonctionnaires titulaires de ce grade.

- b. Adaptation du tableau des effectifs pour le cadre d'emploi des techniciens

Suite à la mutation de l'actuel responsable du Centre Technique Municipal, la Ville recrute son successeur. A ce jour, le seul grade vacant pour ce poste est le grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe. Cette situation limite les possibilités de recrutement aux seuls fonctionnaires titulaires de ce grade.

Afin de permettre au plus grand nombre de postuler, il est proposé la de créer au tableau des effectifs : un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, un poste de technicien, un poste d'attaché principal et un poste d'attaché, en adéquation avec les profils concernés.

Point adopté à l'unanimité

## 2) Création de postes en accroissement temporaire pour le centre de vaccination

Selon les informations gouvernementales, le centre de vaccination de Lingolsheim va doubler voire tripler le nombre de vaccination au cours des mois d'avril et de mai.

Selon l'ARS, le centre de vaccination a vocation à perdurer jusqu'au mois d'août prochain.

Afin de soutenir les équipes en place et d'accompagner la montée en charge du nombre de vaccinations, il est proposé de recourir à des étudiants sur des temps non complets pour assurer l'accueil des usagers et de recruter temporairement un coordinateur pour assurer l'interface entre les professionnels de santé, la ville et les usagers.

Pour ce faire, il est proposé de créer 5 postes d'adjoints administratifs à temps non complet en accroissement temporaire et un poste sur le cadre d'emploi de rédacteur à temps complet en accroissement temporaire pour la coordination. L'Agence Régionale de Santé participera au financement de ces postes via le fond d'intervention régional.

### Point adopté à l'unanimité

## 3) Création de 3 postes de vacataires pour le Pôle Enfance

Avec le retour de l'épidémie, le Pôle enfance doit s'adapter sans cesse aux protocoles transmis en dernière minute par les services de l'Etat.

Afin d'assurer la continuité du service périscolaire malgré les absences des animateurs et maintenir le taux d'encadrement optimal, il est proposé de permettre de recruter des animateurs sous forme de vacations.

Il est proposé de créer 3 postes de vacataires remplissant les fonctions d'agent d'animation. Le taux horaire appliqué est fixé à 10,25 euros bruts, après service fait.

### Point adopté à l'unanimité

## 4) Création d'emplois saisonniers dans le cadre de l'opération «jobs d'été 2021 »

La Ville va proposer des jobs d'été au sein des services municipaux pendant la prochaine période estivale.

Chaque jeune sera recruté pour un mois soit juillet soit août sur des emplois de la filière technique ou administrative. Au total, ce sont 10 jeunes qui pourront bénéficier de ce dispositif proposé par la Ville. Afin de répondre à ce besoin ponctuel, il est proposé de créer les postes suivants en accroissement saisonnier

- 3 postes d'adjoints administratifs à temps complet pour les services du CCAS, de l'accueil de la mairie et la direction des moyens généraux
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet pour le service des espaces verts
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet pour le Pôle Enfance

### Point adopté à l'unanimité

## V. Enfance

### 1) Création d'une sectorisation scolaire pour le cycle bilingue

Le cursus bilingue rencontre un grand succès à Lingolsheim. Depuis 2017, l'école Elias Canetti a connu deux ouvertures de classe en maternelle bilingue.

La municipalité souhaite continuer à promouvoir le cycle bilingue dans les écoles de Lingolsheim. Nous avons anticipé son développement en proposant au directeur académique la création d'un second site bilingue à l'école de l'Avenir.

Le positionnement de ce second site bilingue va permettre non seulement d'équilibrer les effectifs bilingues entre le nord et le sud de la commune mais également offrir l'accès à ce cursus à un plus grand nombre d'élèves.

Le directeur académique a répondu favorablement avec l'ouverture d'un poste d'enseignant allemand à l'école de l'Avenir pour la rentrée de septembre 2021 en petite et moyenne section bilingue.

Afin de répartir les élèves entre les deux sites, il est proposé de mettre en place une sectorisation pour affecter les élèves en fonction de leur adresse entre l'école Elias Canetti et l'école de l'Avenir.

Cette sectorisation scolaire ne concernera à la rentrée de septembre que les élèves de petite et moyenne section intégrant le cycle bilingue pour la première fois.

La carte scolaire bilingue jointe à la présente délibération a reçu un avis favorable de la commission enfance qui s'est réunie le 22 mars 2021.

**Point adopté à l'unanimité**

## VI. Divers